

MAISON D'ARRÊT DE BAYONNE

MA.BAYONNE

Le 26 Août 2022.

ETAT D'URGENCE!!!

Une **double agression** a de nouveau eu lieu hier matin à l'ouverture des mouvements de 08H00. L'excité juvénile estimant attendre trop longtemps s'est mis à tambouriner à la porte de sa cellule, s'en est pris à l'agent qui tentait de lui faire entendre raison en lui décochant des coups. La mise en prévention en plein mouvement fut aussi épique et s'est soldée de copieux jets de crachats, insultes et menaces à l'encontre d'un autre collègue...

Après l'agression d'un premier copain début Juillet qui a « permis » le transfert poussif de l'incriminé, la tentative d'évasion début Août et le départ tout aussi timide et tardif d'un seul des trois co-cellulaires, que fera l'administration ce coup-ci pour calmer les tensions qui règnent à la Villa Chagrin ?

Quelles mesures pour casser toutes velléités de la population pénale sûre de sa supériorité numérique (200%) ?

Quelles mesures pour rassurer ses agents qui œuvrent jour et nuit dans des conditions inimaginables pour le sens commun ?

L'UFAP exige le décret d'état d'urgence : désencombrement massif, sanctions exemplaires et soutien inconditionnel de la DI et de la DAP aux agents impactés physiquement et moralement.

L'UFAP saura reconnaître les responsables le cas échéant !!!

Pour le bureau, le secrétaire local.

